

Etape 5 : Activer le numéro d'expéditeur et le canal FTP actif

Pour pouvoir envoyer des messages structurés via FTP, vous devez disposer d'un numéro d'expéditeur et d'un canal FTP actif pour chaque qualité pour laquelle vous souhaitez envoyer.

Seul le (co-)gestionnaire local de chaque qualité peut enregistrer un numéro d'expéditeur et activer un canal sur www.securitesociale.be. Voici les étapes qu'ils doivent suivre :

- Cliquer sur « **Messages structurés** »
- Cliquer sur « **Enregistrer les données de configuration** »
- Cliquer sur « **Suivant** »
- Saisir les données de contact de l'utilisateur technique
- Cliquer sur « **Suivant** »
- Sélectionner le type de canal **FTP**
- Charger la clé publique de votre **certificat**
- Choisir dans la liste des applications les **applications** souhaitées
- Cliquer sur « **Suivant** »
- Saisir le **nom d'utilisateur** de l'utilisateur technique
- Saisir le **mot de passe** de l'utilisateur technique
- Cliquer sur « **Suivant** »
- Cliquer sur « **Confirmer** »